

Un débat citoyen au lycée : éthique et consentement du patient

La difficile question du « **consentement libre et éclairé** » du patient est une préoccupation majeure de notre société aujourd'hui. Elle concerne tous les citoyens et également les lycéens qui doivent prendre conscience de leur responsabilité morale individuelle et collective.

Dans le cadre de la loi HPST (loi relative à l'Hôpital, aux patients, à la Santé et aux Territoires) de 2009, les structures de soin ont obligation de mettre en place des groupes de réflexion sur l'éthique en milieu clinique. Un des objectifs de ces groupes est d'initier des débats et échanges, portant sur **l'éthique médicale**, entre des professionnels et des citoyens. Ainsi des contacts ont été noués dans le courant de l'année 2014, entre le groupe d'éthique clinique (GEC) du Centre Hospitalier Universitaire de Caen et l'Académie de Caen et qui représentaient l'Espace de Réflexion Ethique de Basse-Normandie (EREBN). Ils ont abouti progressivement, après diverses réunions, à l'organisation d'un débat citoyen entre les membres du GEC, des élèves et enseignants au lycée Jean ROSTAND (Caen) le mardi 13 janvier 2015.



 suivez l'académie de Caen sur Twitter

Sous l'impulsion d'une équipe pluridisciplinaire constituée d'enseignants de philosophie, de biochimie génie biologique, et sciences et techniques médico-sociales, de personnels de direction (chef des travaux et proviseur) ainsi que des inspecteurs (philosophie et sciences médico-sociales), des élèves des classes préparatoires aux concours de soins infirmiers et du travail social (CPC2S) ont magistralement animé ces débats citoyens entre des élèves de deux classes de terminales de Sciences et techniques Sanitaires et Sociales (ST2S) et d'une de terminale d'Economie Sociale (ES).

Accompagnés par M. DAUBIN et M. VIQUESNEL, cliniciens urgentistes du CHU, qui ont complété les échanges par différents apports, les élèves n'ont pas hésité, pendant deux heures, à prendre la parole en public, à débattre et échanger librement, à partir des cas cliniques ([cas 1](#), [cas 2](#)), sur des notions comme « état végétatif », « dignité de la personne », « obstination déraisonnable » ou de « directives anticipées » ...

Outre ce travail sur l'éthique médicale et les contenus associés comme le consentement éclairé et libre des patients, ces débats ont permis aux élèves de poser un lexique du domaine rigoureux et adapté, de mobiliser des compétences liées à la communication orale et aux échanges et de poser une argumentation : ils ont surtout autorisé, pour les élèves, la construction de pensées et des réflexions autour de ce thème.

Cette expérience pilote qui sera certainement renouvelée les années suivantes esquisse à sa façon ce que pourra être l'Enseignement Moral et Civique (EMC) mis en place dès l'année prochaine dans le primaire et le secondaire.